

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Procès-verbal de mesurage et de division

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept janvier,

Nous soussigné :

Bernard NICODEME, Géomètre-Expert, inscrit au Conseil Fédéral sous le n° Geo 04/0151, légalement assermenté près le Tribunal de Première Instance de Bruxelles
Bureau **Bernard NICODEME & Co s.n.c. - TOP EX GEO**
Dieweg, n°28 bte 4 à 1180 Bruxelles.
Tél : 02 / 370 13 22 - mail : nicodeme.top@skynet.be

Agissant à la demande de :

Déclarons avoir procédé au mesurage et à la division de la propriété bâtie sise

Rue de l'Allée Verte, n°36

cadastrée ou l'ayant été Berchem-Sainte-Agathe, 1^{ère} Division, Section A, n°99n4

et avoir trouvé pour :

- **la parcelle A soit la propriété bâtie sise rue de l'Allée Verte n°36**,
teintée en vert, sous les lettres A-B-C-D-E-F-G-H
une superficie de **10a 00ca**

- **la parcelle B soit le solde du terrain**
teintée en mauve, sous les lettres F à Z et A' à E', une superficie de **47a 93ca**

Cette division a pour but de créer une parcelle bâtie avec une superficie de 10 ares. Le solde restant un terrain à usage actuellement de potagers.

Les éléments qui ont servi à la position des limites sont :

- La limite du Domaine public avec la rue de L'Allée Verte ou le chemin n°13 de l'Atlas des Chemins Vicinaux est le bord de la voirie en pavés. Les largeurs reprises à l'Atlas sont inférieures à celles de la situation ancienne de la voirie en pavés.
- La limite A-H-I est l'axe de l'ancienne clôture en piquets béton avec son prolongement dans la partie H-I.
- Les limites J-K-L-M-N sont basées suivant mes PV de mesurage du 15 juin 1995 et 9 mars 1998 avec la borne retrouvée K et le coin bâtiment N.
- La limite I-J passe par l'angle mur I' et le point limite J.
- La limite O-P est la clôture en plaque béton avec l'axe du piquet béton en P.
La limite P-Q en est la prolongation.
- La limite Q-R est positionnée selon le plan vectorisé du Cadastre.
- Notons l'existence d'un plan d'alignement pour le chemin n°13 dit « rue de l'Allée Verte » approuvé par le Conseil Communal de Berchem-Ste-Agathe en date du 12 septembre 1912 et selon l'A.R. du 11 novembre 1913.
La position de cet alignement a été fait graphiquement selon le plan terrier de ce projet de plan d'alignement. Il est placé à titre indicatif.

Les nouvelles limites de la parcelle A sont définies pour avoir une superficie de 10 ares. Notons l'angle droit au point G. Trois nouvelles bornes seront placées aux points F, G et H. Les limites périphériques n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire avec les voisins. Par l'approbation de ce PV, la commune de Berchem-ste-Agathe acceptera la limite A-H-I.

En foi de quoi, nous avons dressé, le présent procès-verbal de mesurage et de division, pour servir et valoir ainsi que de droit, établi à la date ci-dessus, en exemplaires originaux cachetés.



Bernard NICODEME
Géomètre-Expert

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

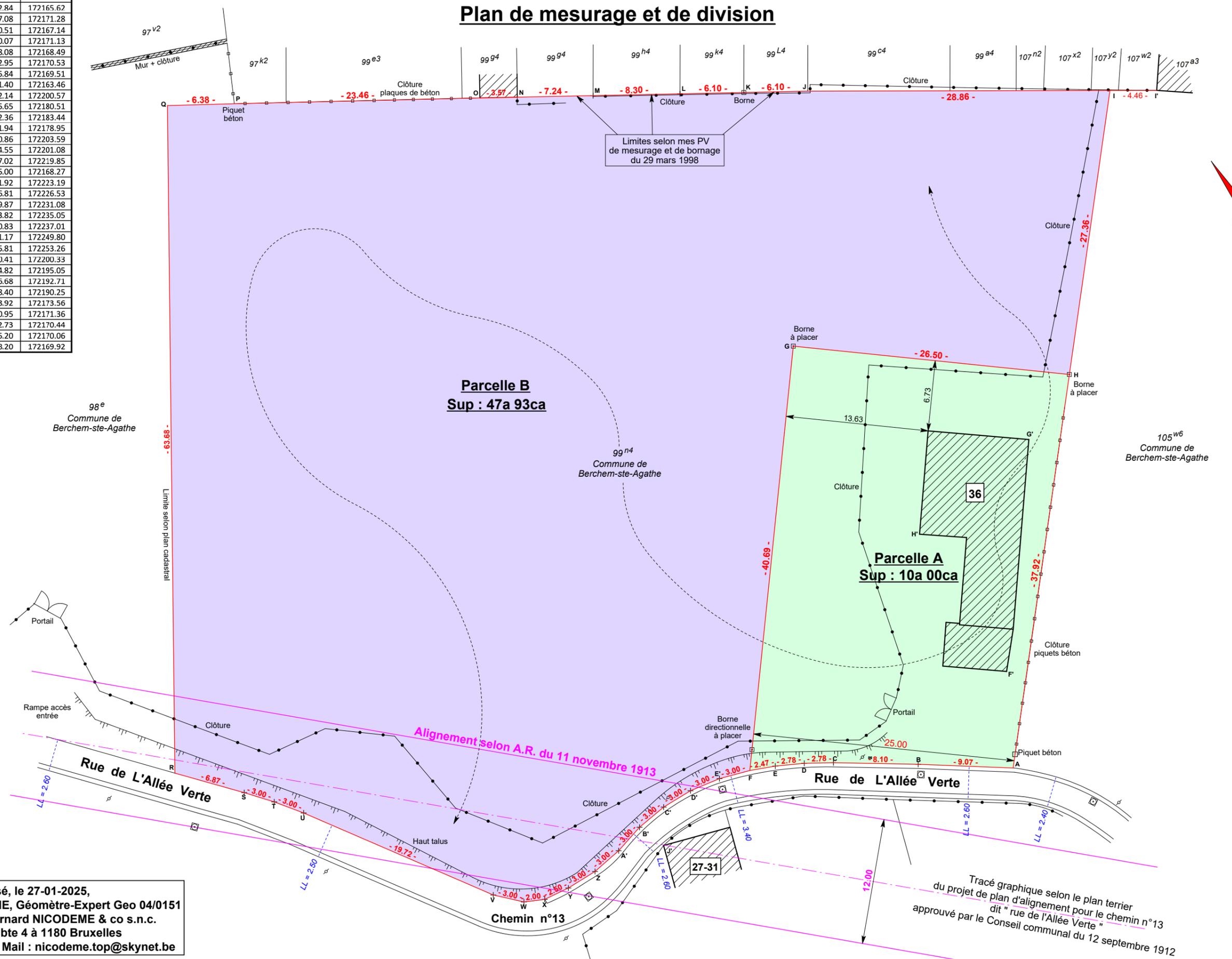
Cadastrée 1ère division - Section A, n°99n4

Propriété sise rue de l'Allée Verte, n°36

Plan de mesurage et de division

Liste de coordonnées Lambert 72

N°	Définition	X	Y
A	Non matérialisé	144686.71	172155.51
A'	Non matérialisé	144651.18	172170.28
B	Non matérialisé	144679.43	172160.92
B'	Non matérialisé	144654.09	172171.00
C	Non matérialisé	144672.84	172165.62
C'	Non matérialisé	144657.08	172171.28
D	Non matérialisé	144670.51	172167.14
D'	Non matérialisé	144660.07	172171.13
E	Non matérialisé	144668.08	172168.49
E'	Non matérialisé	144662.95	172170.53
F	Non matérialisé	144665.84	172169.51
F'	Angle bâtiment	144691.40	172163.46
G	Borne à placer	144692.14	172200.57
G'	Angle bâtiment	144705.65	172180.51
H	Borne à placer	144712.36	172183.44
H'	Angle bâtiment	144691.94	172178.95
I	Non matérialisé	144730.86	172203.59
I'	Angle bâtiment	144734.55	172201.08
J	Non matérialisé	144707.02	172219.85
J'	Angle bâtiment	144655.00	172168.27
K	Borne	144701.92	172223.19
L	Non matérialisé	144696.81	172226.53
M	Non matérialisé	144689.87	172231.08
N	Angle bâtiment	144683.82	172235.05
O	Angle bâtiment	144680.83	172237.01
P	Piquet béton	144661.17	172249.80
Q	Non matérialisé	144655.81	172253.26
R	Non matérialisé	144620.41	172200.33
S	Non matérialisé	144624.82	172195.05
T	Non matérialisé	144626.68	172192.71
U	Non matérialisé	144628.40	172190.25
V	Non matérialisé	144638.92	172173.56
W	Non matérialisé	144640.95	172171.36
X	Non matérialisé	144642.73	172170.44
Y	Non matérialisé	144645.20	172170.06
Z	Non matérialisé	144648.20	172169.92



Dressé, le 27-01-2025,
par Bernard NICODEME, Géomètre-Expert Geo 04/0151
TOP EX GEO - Bernard NICODEME & co s.n.c.
Dieweg, 28 bte 4 à 1180 Bruxelles
Tél : 02 / 370 13 22 - Mail : nicodeme.top@skynet.be

Tracé graphique selon le plan terrier
du projet de plan d'alignement pour le chemin n°13
dit "rue de l'Allée Verte"
approuvé par le Conseil communal du 12 septembre 1912